

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02914 Numéro SIREN : 810 743 898 Nom ou dénomination : 4 ALEC ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 8261

13 JUL. 2023

826A

Désignation de l'entreprise					SARL 4 ALEC ELEC					Néant ☐																						
Adresse de l'entreprise					87 Ter rue LAENNEC 93110 ROSNY SOUS BOIS																											
Numéro SIRET*					8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9																											
Durée de l'exercice en nombre de mois*					12					Durée de l'exercice précédent*					12																	
															Exercice N clos le 31/12/2022																	
ACTIF																																
															Brut 1					Amortissements-Provisions 2					Net 3							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations		Fonds commercial*		010					012																						
	incorporelles		Autres*		014					016																						
	Immobilisations corporelles*				028					55 339					030					51 025					4 313							
	Immobilisations financières* (1)				040					042																						
	Total I (5)				044					55 339					048					51 025					4 313							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050					4 316					052										4 316								
		Marchandises *		060					062																							
	Avances et acomptes versés sur commandes				064					066																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068					110 558					070										110 558								
		Autres* (3)		072					25 463					074										25 463								
	Valeurs mobilières de placement				080					200					082										200							
	Disponibilités				084					8 998					086										8 998							
	Charges constatées d'avance *				092					249					094										249							
	Total II				096					149 785					098										149 785							
	Total général (I + II)				110					205 125					112					51 025					154 099							
PASSIF																																
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					4 500																								
	Écarts de réévaluation		124																													
	Réserve légale		126					450																								
	Réserves réglementées*		130																													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131																													
	Report à nouveau		134					12 892																								
	Résultat de l'exercice		136					60 193																								
	Subventions d'investissement		137																													
	Provisions réglementées		140																													
	Total I				142					78 035																						
Provisions pour risques et charges				Total II					154																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					7 615																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																													
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					39 312																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169										172					29 135														
	Produits constatés d'avance				174																											
Total III				176					76 063																							
Total général (I + II + III)				180					154 099																							
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193										(4)					Dont dettes à plus d'un an					195					2 251				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197										(5)					Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*					182					2 349				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199										Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*					184					12 000									

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐ *

Exercice clos le
31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
		et livraisons	215	214	
	Production vendue	biens			
		services*	217	218	402 918
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	402 918
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	95 456
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	(104)
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : mobilier : immobilier :)		242	85 270
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 200	244 3 390
	Rémunérations du personnel*			250	100 189
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	39 928
	Dotations aux amortissements*			254	7 182
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* } 259		262	
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	331 314

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	3
	Produits exceptionnels	(IV)	290	12 000
	Charges financières	(V)	294	1 828
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347		300 14 524
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	7 061

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

			310	60 193
--	--	--	-----	--------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312	60 193	314
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		316		
	Provisions non déductibles*		318		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		322		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		324 9 260	
				330	
Dont divers	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sexdecies)	992			
	Dont divers				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

		352	69 453	354	
--	--	-----	--------	-----	--

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356			
	Déficits antérieurs reportables : * 24 208			360	24 208

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

		370	45 244	372	
--	--	-----	--------	-----	--

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	8 289	442	1 673	444		446	9 963												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	60 126	462	675	464	16 617	466	44 184												
	Autres immobilisations corporelles	470	1 191	472		474		476	1 191												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	69 608	492	2 349	494	16 617	496	55 339												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 456	532	1 329	534		536	6 786												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550	42 473	552	5 455	554	4 292	556	43 636												
	Autres immobilisations corporelles	560	206	562	397	564		566	603												
TOTAL		570	48 136	572	7 182	574	4 292	576	51 025												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5															
		FORD TRANSIT																			
		6	7	8	9	10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1	16 617	4 292	12 324	12 000	(324)																
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578 16 617	580 4 292	582 12 324	584 12 000	586 (324)	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596 (324)	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres mmob. incorporelles	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	5			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		

II	DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	24	208
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983	24	208
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

III	DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374	5	433
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	23	070
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	376	3	
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	402 918	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	402 918	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	104	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	104	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	100 018	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	75 457	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	175 475	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 227 547
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	227 547	
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	402 918	
Effectifs au sens de la CVAE	023	3	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	0	1 / 0 1 / 2 0 2 2 160 3 1 // 1 2 / 2 0 2 2
Date de cessation	186	/	/

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.T.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110

VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique ALEC Prénom(s) FLORIN VASILE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 04021990 N° Département 99 Commune Pays

Adresse : N° 61 Voie rue LENINE

Code Postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique RISCO Prénom(s) GHEORGHE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 23041995 N° Département 99 Commune Pays

Adresse : N° 26 Voie rue REMONDET LACROIX

Code Postal 93360 Commune NEUILLY PLAISANCE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032: NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110

VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

4 ALEC ELEC
Société à responsabilité limitée
Au Capital de : 4 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 87 Ter Rue Laennec
93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET : 810 743 898 000 197

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L 'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'An deux mil vingt-trois,

Le quinze juin,

A dix heures.

Les associés de la société 4 ALEC ELEC, Société à responsabilité limitée, au capital de quatre mille cinq cent Euros (4 500 Euros) divisé en 100 parts sociales de quarante-cinq Euros (45 €) chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

-Mr. ALEC Florin Vasile *50 Parts sociales*

-Mr. RISCO Gheorghe *50 Parts sociales*

L'assemblée est présidée par Monsieur ALEC Florin Vasile, en qualité de gérant associé de ladite société.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que par conséquent, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

**L'Inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-deux,*

**Le rapport spécial visé à l'article L.233-19 du Code de commerce,*

**Le texte des résolutions à soumettre à l'approbation des associés.*

Le président déclare que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

**Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le trente et un Décembre deux mil vingt-deux,*

**Affectation des résultats de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-deux,*

**Quitus à la gérance,*

**Approbation des conventions visées par l'article L.223-19 du Code du commerce,*

**Questions diverses.*

Puis lecture est donnée du rapport général de la gérance. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Diverses observations sont échangées entre les membres de l'assemblée.

Puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION :

*L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve ledit rapport, ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-deux tel que tout est présenté par la gérance, et qui fait apparaître un résultat **bénéficiaire comptable** de : **60 193 Euros**.*

L'Assemblée générale accorde à la gérance quitus pur et simple, entier et définitif pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code générale des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

*L'assemblée générale des associés, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat **bénéficiaire comptable** de l'exercice de **60 193 Euros** de la manière suivante :*

REPORT A NOUVEAU : 60 193 Euros

Il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code générale de commerce, déclare approuver les termes.

*Conformément aux prescriptions légales, nous vous déclarons que le gérant a perçu **une rémunération** de la somme de **27 806 Euros** pour l'exercice de sa fonction en 2022.*

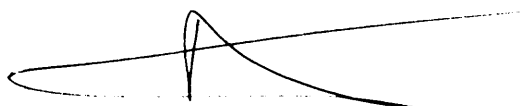
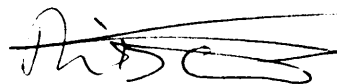
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

*De tout ce que dessus il a été dressé le procès verbal qui a été
signé de tous les associés.*

Monsieur ALEC Florin Vasile

Monsieur RISCO Gheorghe

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized version of the name 'RISCO' followed by a horizontal line.

4 ALEC ELEC

*Société à responsabilité limitée
Au Capital de : 4 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 87 Ter Rue Laennec
93110 ROSNY SOUS BOIS*

Numéro SIRET : 810 743 898 000 197

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels 2022 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

Un bénéfice de 60 193 Euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice **60 193 Euros**

Au titre de report à nouveau **60 193 Euros**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui sont de :

Amendes : **2 200 Euros**

Monsieur ALEC Florin Vasile
Le Gérant

